



Appel de candidatures pour le Comité consultatif de gestion du Fonds pour la consommation responsable (FCR)

La Ville de Prévost est à la recherche de citoyens(nes) intéressés(es) à intégrer le Comité consultatif de gestion du Fonds pour la consommation responsable (FCR). Toute personne possédant des connaissances générales et un intérêt pour l'environnement et désirant contribuer activement à l'évolution des orientations municipales en matière de développement durable peut postuler.

Le FCR est composé de citoyens nommés par le conseil municipal, d'élus et de commerçants assujettis à l'écocontribution. Il est guidé par le Service de l'environnement.

Le mandat du comité est de valider l'utilisation du fonds pour la consommation responsable provenant des éco-contributions exigées au titre du règlement municipal, de faire toute suggestion relative aux programmes et aux redevances, et de vérifier l'atteinte des objectifs du règlement.

Seuls les projets soumis au comité doivent répondre aux critères d'admissibilité suivants, en cohérence avec l'esprit et les objectifs du programme Éco-choix :

- Favoriser la réduction à la source de matières résiduelles,
- Encourager le réemploi et la récupération des matières résiduelles,
- Permettre la valorisation des matières qui seraient autrement éliminées,

Viser explicitement la diminution ou l'élimination du recours à des contenants et autres objets à usage unique ou individuel.

Ces orientations s'alignent sur les objectifs du fonds municipal créé par les éco-contributions, qui servent notamment à financer des initiatives telles que des programmes de subventions, l'implantation d'offres en vrac chez les commerçants, des systèmes d'articles durables et consignés, et le soutien à des projets de réduction des déchets à l'échelle locale.

Les rencontres se tiennent à huis clos, généralement 2 fois par année. Le mandat est d'une durée de deux (2) ans, susceptible d'être renouvelé par le conseil municipal.

Critères de sélection :

- Être résident(e) permanent(e) sur le territoire de la Ville de Prévost ;
- Démontrer un intérêt marqué pour les enjeux environnementaux et le développement durable ;
- Posséder des connaissances ou une expertise pertinente en environnement, mobilité durable, gestion des matières résiduelles, aménagement durable, changements climatiques ou domaines connexes constitue un atout.



Aptitudes recherchées :

- Capacité d'analyse et esprit critique ;
- Vision stratégique et sens de l'intérêt collectif ;
- Esprit de collaboration ;
- Intégrité et discrétion.

Toutes les personnes intéressées doivent déposer leur candidature accompagnée d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation à l'attention de madame Rafaëlle Charbonneau, coordonnatrice en environnement, avant le 10 mai 2026 à rcharbonneau@ville.prevast.qc.ca